

Les médias dans l'espace public politique Suisse

Jean Widmer

Le sujet sur lequel nous sommes invités à réfléchir et à débattre aujourd'hui est pavé de lieux communs. Nous avons la désagréable impression que sur la Suisse aux quatre langues et sur le besoin de compréhension entre elles tout a déjà sinon fait, du moins déjà dit. Je vous propose donc de revoir quelques uns de ces lieux communs mais en les mettant dans un ordre moins convenu. J'examinerai brièvement la théorie des clivages (cross cutting) et les rapports entre régions linguistiques afin de réfléchir le rôle que les médias, en particulier la presse, joue et peut jouer en tant qu'institutions du débat politique.

Les langues, un nouveau clivage ?

Il faut d'abord rappeler que la Suisse ne se reconnaît comme plurilingue que depuis 200 ans et qu'elle ne se reconnaît comme quadrilingue que depuis 60 ans et que ces actes politiques de première importance eurent lieu sous le signe de l'égalité, des citoyens d'abord, des langues ensuite.

Il faut rappeler aussi que le premier conflit entre régions linguistiques date de ce siècle, le fossé moral de la première guerre mondiale, fossé qui sera symboliquement comblé par le mythe du Gothard, la montagne formant le symbole inversé et muet du fossé des langues. Le 19^{ème} siècle n'a pas connu de conflits des langues mais des conflits de religions.

A ce moment, les divisions religieuses tendaient à coïncider avec des limites politico-administratives, les cantons et avec des orientations politiques différentes. S'opposaient ainsi deux institutions d'identification collective porteuses chacune de deux orientations politiques et soutenues par des structures de pouvoir organisées.

Aujourd'hui, les religions ne sont plus en mesure d'offrir des identifications collectives, du moins en Suisse. Les langues ont pris le relais et nous assistons à l'émergence d'un nouveau clivage dans lequel s'opposent des régions linguistiques, en particulier deux d'entre elles, le français et l'allemand, chacune porteuses de deux orientations politiques dominantes. Mais ce nouveau clivage ne bénéficie apparemment d'aucun support institutionnel. En effet, aucune unité politico-administrative ne correspond aux limites des aires linguistiques et les cantons qui pourraient s'allier en un nouveau Sonderbund ne sont très probablement plus des références suffisantes pour les citoyennes et citoyens et surtout, ils ne disposent plus du pouvoir économique et militaire pour une telle aventure.

Faut-il en conclure que le nouveau clivage est par conséquent inoffensif ? Ce serait oublier une institution qui n'avait pas au 19^{ème} siècle l'importance qu'elle a aujourd'hui, à savoir les médias. Au siècle dernier, les journaux concernaient une part limitée de la population et surtout, ils étaient fréquemment articulés sur des forces politiques et avaient un lectorat dont l'extension coïncidait avec les unités politiques de référence d'alors, les cantons. Aujourd'hui la radio, la télévision et progressivement des quotidiens de la presse écrite ont élargi leur audience aux limites des aires linguistiques. Les médias n'offrent certes pas une structure de pouvoir stable analogue aux institutions politiques mais ils ont une capacité de mobilisation de leurs lecteurs et une capacité d'influence sur les institutions politiques qui ne doit pas être sous-estimée.

La segmentation linguistique de l'espace public politique

Le rôle des médias apparaît plus clairement si l'on considère que l'Etat fédéral a pris une importance beaucoup plus grande depuis le 19^{ème} siècle, en accord avec un marché qui devient lui-même national avant d'être aujourd'hui exposé aux vents de la globalisation. A ce développement de l'Etat fédéral ne correspond pas un développement analogue de l'espace du débat et de l'information. Celui-ci est limité aux différentes aires linguistiques.

En même temps, les médias ont élargi leur audience aux limites de ces aires linguistiques. Il s'agit d'abord de la radio et de la télévision mais également du système de la presse écrite. Au delà des quelques titres qui sont diffusés dans l'ensemble d'une région linguistique, le système de la presse - l'influence que chaque titre exerce sur les autres - est limité à une aire linguistique et n'atteint jamais l'ensemble de l'aire nationale. Ainsi, la mise à l'agenda ainsi que le choix et la formulation des alternatives d'un débat relèvent d'interactions qui sont limitées chaque fois à une seule aire linguistique. Vu sous cet angle, ce ne sont pas les écarts entre régions linguistiques qui devraient nous surprendre mais leur fréquente convergence.

De fait, les écarts ne sont jamais le seul fait des médias. Ils sont issus généralement de divisions dans la classe politique qui recoupent les aires linguistiques. Ce fut certainement le cas lors de la votation sur l'Espace économique européen en décembre 1992. Mais des dynamiques plus locales peuvent également être à l'origine de ces écarts. Ainsi, durant l'été 1993, se développe à propos du Letten un débat sur les dealers requérants d'asile. La conjonction de ces deux problématiques symboliques - la peur que suscite la toxicomanie et l'étranger - était hautement explosive. Des chefs de partis se lancèrent dans des surenchères. C'était à qui demanderait l'armée aux frontières ou transformerait les casernes en prisons, en un mot, c'est à qui dépasserait Christophe Blocher sur son terrain. Ce débat ne déborda pratiquement pas en Suisse romande. Ainsi, à la fin de l'été, une émission de la Radio suisse romande en rendit compte en l'introduisant comme " ce qui préoccupe nos confédérés allemands ". Or un an plus tard, le 5 décembre 1994, la Suisse entière votait sur les mesures de contraintes envers les étrangers et cette votation était directement issue de ce débat. Le débat trouva des opposants importants en Suisse romande et la loi n'y est pas appliquée avec la même rigueur qu'en Suisse allemande.

Aujourd'hui même, se développe une discussion analogue en Suisse allemande, en marge de l'opération Citro à Berne, avec à nouveau des propositions de portées générales telles que la constitution de camps d'enfermement pour requérants d'asiles dealers ou asociaux. Et à nouveau, le débat n'a pas encore franchi la Sarine.

Des différences de sensibilité politique

L'analyse ne peut pas s'arrêter au cloisonnement des débats médiatiques et aux divisions de la classe politique. En effet, le compartimentage des débats ne doit pas forcément déboucher sur des orientations politiques différentes. Or on peut constater que lorsque le débat devient réellement national, se révèlent des différences de sensibilité importantes. Il ne s'agit pas seulement de l'intégration européenne. Si celle-ci montre une perception différente de la Suisse à propos du rapport avec ses voisins, cette différence de perception se montre également par rapport aux étrangers en Suisse. Elle se montre également dans le rapport aux droits sociaux (loi sur le travail), aux rapports collectifs envers la déviance (la politique en matière de drogue), envers les libertés individuelles (la ceinture de sécurité, les taxes poubelles) et en-

vers la nature (la conception de l'écologie). Ces différences de sensibilité ne sont pas des oppositions tranchées mais elles sont souvent plus importantes que d'autres clivages tels que ville - campagne, jeunes - vieux, etc. De plus, elles sont suffisamment durables pour qu'il faille les prendre au sérieux, ce d'autant que la fréquence des votations les rend plus visibles et qu'il se constitue une sorte de mémoire collective de ces différences de sensibilité entre régions linguistiques.

Des coalitions objectives aux coalitions subjectives.

Les différences de sensibilité provoquent des coalitions objectives, des coalitions de fait. Les aires linguistiques se découvrent différentes, elles ne l'ont pas cherché.

Ceci n'est pas toujours le cas et une certaine presse a parfois cherché délibérément à les transformer en coalitions subjectives, en coalitions voulues. Le retrait de Swissair par rapport à Genève Cointrin au printemps 1996 fut presque caricatural. Dans cette affaire, nous avons pu assister en Suisse romande à un déplacement des rôles assez inouï puisque ce sont les médias qui ont cherché à institutionnaliser le politique en convoquant les Conseillers d'Etat cantonaux un certain jeudi à Genève, à la salle bien nommée, Arena. Ce fut un échec tout comme échouèrent les tentatives de certains titres de faire de l'opposition entre Romands et Alémaniques leur clé de lecture dominante.

Ces échecs peuvent rassurer sur le bon sens des lecteurs/électeurs et du personnel politique. Mais il ne faut pas se leurrer. Il ne s'agit pas seulement de bon sens mais également de convergence ou non de la logique des différents acteurs. Ainsi, lorsqu'en plein débat à propos de Swissair le magazine Facts oppose Zurich, métropole comparée à Superman, au reste de la Suisse considérée comme une province endormie, il procure une manière de voir et donc de penser les effets de la concentration économique et des nouvelles formes de régulation économiques qui converge de fait avec la logique politique qui soumet le social tout entier au sous-système économique. Le silence de la " province " en dit plus long sur cette convergence que la réaction romande. Celle-ci exprima involontairement le paradoxe d'une réaction politique articulée dans les termes de sa propre réfutation : le projet " Geneva Open Sky " participe en effet de la même politique économique que l'article de Facts.

Le problème ne vient pas des différences mais de leur régulation

L'affaire Swissair révèle, au delà des convergences ou divergences entre logiques médiatiques et logiques politiques, la question centrale : le problème des langues ne vient pas des différences ou même des différends mais la manière politique de les régler.

L'affaire Swissair évoquée ci-dessus en montra un exemple. Lorsque le Conseiller fédéral Leuenberger se prononça en juin 96 pour la construction du Lötschberg, cela fut immédiatement interprété comme un troc pour compenser la perte que les Romands auraient subis avec le transfert des vols internationaux vers Zurich. Tout le débat des transversales alpines portait d'ailleurs ces traits : il était plus question des intérêts de telle ou telle région que de l'intérêt de la Suisse face au réseau ferroviaire européen. Tout se passe comme si l'Etat fédéral était seulement capable dans ces matières d'arbitrer au coup par coup les intérêts divergents des régions sans parvenir à dégager un intérêt collectif, de les soumettre à une forme de légalité commune. De cette façon, chaque solution non seulement est provisoire mais elle fournit la

base pour le prochain conflit interrégional car elle paraît légitimer implicitement la prépondérance des intérêts collectifs régionaux sur l'intérêt collectif du pays.

La même forme de régulation s'observe dans la formulation même du problème des langues. Il est devenu habituel de parler de minorités et de majorité, de communautés linguistiques ou de Suisse aux quatre cultures. Ces formulations tendent à reléguer la citoyenneté commune derrière les " cultures ", à décomposer immédiatement la Suisse en régions linguistiques quantitativement inégales, dont la coexistence serait le seul projet commun.

Cette forme de régulation est une sorte de régression historique. Les Etats modernes ont en effet développé des régulations spécifiques pour soumettre les différences culturelles à une médiation commune. Mieux, les Etats ont surgi pour une part non négligeable précisément avec cette finalité, mettre fin aux guerres de religions en soumettant l'hétérogénéité culturelle inévitable à des principes communs. C'est sous l'auspice de ces principes que la Suisse s'est découverte multilingue en 1798 : en déclarant les citoyens égaux quelle que soit leur langue. Ce sont ces principes de la démocratie - l'égalité, la liberté et la solidarité - qui sont en voie de désinstitutionnalisation. La globalisation, en ce qu'elle favorise le repli sur les thèmes de l'enracinement et du culte identitaire, renforce une tendance qui lui préexiste, la tendance des Etats à privilégier leur développement économique en faisant de leur développement politique au mieux une mesure d'accompagnement structurelle. Du coup, l'identification politique se traduit elle-même en attachement patrimonial à des cultures supposées héritées.

Reste que la Suisse se pose le problème des langues. Même l'apparente répétition des propos témoigne de l'importance qu'elle attribue à sa cohésion, à son existence. Il vaut mieux en effet reconduire des solutions même fragiles que de cesser d'en proposer. Ce serait le signe que la Suisse a renoncé à elle-même.

Si mon analyse est correcte, la segmentation linguistique des espaces publics politiques prévient la constitution d'un débat véritablement national mais il n'est pas à l'origine des tensions entre régions linguistiques. Celles-ci sont le fait de différences de sensibilité qui ne sont certes pas nouvelles mais qui ne trouvent pas de lieux de médiation ni une forme d'arbitrage adéquat. Chaque région linguistique stabilise ainsi progressivement un rapport aux autres qui doit autant aux dynamiques internes, parfois liées aux stratégies éditoriales ou politiques, qu'aux enjeux nationaux eux-mêmes et à la manière dont ils sont arbitrés. Schématiquement, il y aurait donc un double problème : un problème de flux - la limitation de l'échange des opinions - et un problème d'institution, la capacité de soumettre l'hétérogénéité culturelle à une médiation commune.

Que peut faire la presse face à une telle situation ?

Je n'ai ni l'habitude ni la légitimité de donner des conseils déontologiques. Je considère cependant que la presse, comme l'ensemble des médias, n'est pas seulement une entreprise de service mais une institution. Dire cela implique que le rapport entre les journalistes et leur lectorat prime sur toute autre dépendance, économique en particulier, si nous nous plaçons du point de vue des institutions de médiation qui permettent un débat démocratique. La presse écrite joue un rôle primordial dans ce débat. Non seulement la lecture permet le meilleur taux de mémorisation mais l'écriture permet la meilleure mise en valeur des différentes voix qui parcourent

l'espace public. Le texte écrit permet cette polyphonie que présuppose tout débat démocratique. Le journal permet cette multiplicité des informations qui renvoie en contrechamps à une multiplicité des intérêts et des lectorats. En même temps, le journal, par sa mise en page, par le jeu de ses rubriques, par ses choix de mise en valeur propose toujours implicitement une règle, un ensemble de critères qui justifie la présence et l'importance donnée à telle ou telle information.

Ces règles peuvent être celles d'un journalisme le plus complet possible, celles d'un journal qui se fait l'avocat d'une cause, d'un journal replié sur sa région ou sur son marketing. Tout lecteur, en se fidélisant, se fidélise ainsi à une forme de contrat de lecture qui est une composante de son contrat avec la collectivité. Les tensions du système de la presse entre ces divers modèles sont la réplique - au sens sismique du terme - des tensions qui s'exercent autour des formes du lien social.

La proposition que j'aimerais soumettre à votre appréciation ne concerne pas l'ensemble de ces enjeux et elle ne remplace pas l'ensemble des mesures et des recommandations qui ont déjà été formulées. Elle prend acte des tensions existantes et propose de doter le pays d'un instrument d'information et de débat qui puisse rendre compte des tensions que traverse le pays. Tout comme la concurrence n'est saine que si elle jouit d'une transparence suffisante et de conditions cadres communes, je propose de nous doter d'une institution qui respecterait l'égalité des sensibilités en leur donnant des chances égales d'être connues et discutées et qui du coup reconnaîtrait la liberté dont doivent jouir ces sensibilités en les présentant dans un cadre rédactionnel qui en assurerait la visibilité dans un cadre commun.

C'est dans cette perspective que j'ai imaginé un S-Magazine, un magazine qui traduirait dans chaque langue ce qui préoccupe les journaux de chaque aire linguistique. Un magazine qui favoriserait un débat d'idée entre les diverses sensibilités qui parcourent notre pays. Un magazine qui rendrait également compte du regard que des journaux d'autres pays portent sur notre pays. Il ne s'agirait pas d'un magazine de bons sentiments. Il s'agirait d'un magazine qui permettrait l'information et la formation des opinions. Il serait le magazine d'une émotion et d'une passion, comme aime à dire le marketing de presse aujourd'hui, d'une passion pour l'usage public de la raison.

Je vous remercie de votre attention

Forum Helveticum, Fribourg, le 19 mars 1998

Je tiens à remercier Boris Boller, Raquel Boronat de leur lecture attentive du texte.

Les médias dans l'espace public politique Suisse Die Medien in der politischen Öffentlichkeit der Schweiz

1. Un nouveau clivage ?

- 19^{ème} siècle : religions + orientations politiques + cantons
- 20^{ème} siècle : langues + orientations politiques + médias ?

2. La segmentation linguistique de l'espace public politique :

- enjeux nationaux versus débats régionaux

3. Des différences de sensibilité politiques durables...

- 4. ...conduisent à des coalitions objectives que les médias peuvent parfois être tentés de transformer en coalitions subjectives

5. Le problème, ce n'est pas les différences ni même les différends, mais leur régulation : la capacité du politique à soumettre les différences culturelles à une médiation commune

6. Les médias, en particulier la presse écrite, sont concernés par les deux problèmes centraux :

- un problème de flux : la limitation des échanges d'opinion
- et un problème d'institution : la capacité de soumettre l'hétérogénéité culturelle à une médiation commune

7. Que faire ?

La presse écrite est le médium de la polyphonie démocratique. Imaginer un lieu de débat commun, c'est le sens de la proposition d'un S-Magazine

1. Ein neuer kultureller " Graben " ?

- 19. Jht : Religionen + politische Orientierung + Kantone
- 20. Jht : Sprachen + politische Orientierungen + Medien ?

2. Die sprachlich segmentierte politische Öffentlichkeit :

- nationale Anliegen versus sprachregionale Debatten

3. Andauernde unterschiedliche politische Sensibilitäten...

- 4. ...führen zu objektiven Koalitionen, welche die Medien manchmal in subjektive Koalitionen umzuwandeln versucht sein können.

5. Das Problem liegt nicht in den Unterschieden und nicht einmal in den Konflikten, sondern in deren Regulierung : die politische Fähigkeit, kulturelle Unterschiede einer gemeinsamen Vermittlung zuzuführen.

6. Die Medien, insb. die Presse, kommt mit zwei zentralen Probleme in Berührung :

- ein Verlaufsproblem : die Einschränkung des Meinungs-austausches
- ein institutionelles Problem : die Fähigkeit, die kulturelle Heterogenität einer gemeinsamen Vermittlung zuzuführen.

7. Was ist zu tun ?

Die Presse ist das Medium der demokratischen Polyphonie par excellence : einen Ort der gemeinsamen Debatte zu erfinden, dies ist der Sinn des Projekt eines S-Magazin